

avant une petite cognote qui s'élevait par séance, dit un témoin, à un chiffre de 30 à 80 francs. Une perquisition faite au cercle a amené la découverte de ce jeu clandestin, et la citation devant le Tribunal correctionnel de M. le baron de Langlade en qualité de directeur.

ment; je me suis aperçue qu'il me manquait une petite cuillère en plaqué et un poignard; on m'a dit depuis que ces deux objets avaient été trouvés chez M. Dominata, et on me les a représentés; je les ai parfaitement reconnus. M. le président: En effet, c'est votre déclaration dans l'instruction, et vous avez refusé de porter plainte à raison, avez-vous dit, du peu d'importance des objets?

lais pour commettre ce vol, et qu'un de leurs complices, suivi par la police jusqu'aux fortifications, aurait pris la fuite en s'apercevant qu'il était surveillé. Ces détails ne sont pas très exacts. Il est vrai que dix-neuf montres-chronomètres ont été volées dans le Palais de l'Industrie, mais l'auteur du vol était seul et n'avait pas de complices; il avait tout l'apparence d'un ouvrier, et a dû être pris pour tel par les surveillants.

Table with financial data including 'Comptoir d'Orléans', 'Bourse de Paris', and 'CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET'.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIMES.

DEUX USINES.

Etude de M. BOURSIER, avoué à Clermont (Oise). Vente sur saisie immobilière, au Tribunal civil de Clermont (Oise), le samedi 24 juillet 1853.

MAISON A BELLEVILLE

Etude de M. RASETTI, avoué à Paris, rue de la Michodière, 2. Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 4 août 1853.

MAISON A LA CHAPELLE

Etude de M. Edouard CHERON, avoué à Paris, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4. Vente sur surenchère du sixième, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, le jeudi 26 juillet 1853.

MAISON A PARIS.

Etude de M. LE FAURE, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 76. Vente sur licitation entre majeurs, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le 1er août 1853.

MAISON ET TERRAIN A PARIS.

Etude de M. Eugène DE BROTONNE, avoué à Paris, rue Vivienne, 8. Vente sur licitation entre majeurs et mineurs, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, local ordinaire de l'audience des criées, deux heures de relevé, le mercredi 25 juillet 1853.

MAISON EN CONSTRUCTION

Etude de M. BOINOD, avoué à Paris, rue de Ménars, 14. Vente au Palais-de-Justice à Paris, le jeudi 26 juillet 1853, une heure de relevé.

HOTEL A IMMEUBLES

Etude de M. CASTAIGNET, avoué à Paris, rue de Hanovre, 21. Vente sur licitation, entre majeurs et mineurs: 1° D'un BEL HOTEL sis à Paris, place Vendôme, 20;

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES.

TROIS MAISONS A PARIS.

Adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, par le ministère de M. DEPRESNE, l'un d'eux, en deux lots qui pourront être réunis, le mardi 21 juillet 1853, à midi.

GRANDE ET BELLE PROPRIÉTÉ

à Aulnay, près Rambouillet (Seine-et-Oise), pouvant servir à de vastes établissements industriels, consistant en une ferme dite des Petites-Hogues, et une maison de campagne y appartenant, à vendre par adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 7 août 1853, à midi, par M. BEIGNEN, l'un d'eux. Très belle chasse. Communications faciles. Contenance totale, 162 hect. 41 ares 23 c.

MAISON DE PRODUIT A VERSAILLES.

Adjudication, le lundi 30 juillet 1853, à midi, en l'étude et par le ministère de M. LOIR, notaire à Versailles, rue Hoche, 15.

TERRAINS A VILLE DE PARIS.

Adjudication en la chambre des notaires de Paris, par le ministère de M. HOCQUARD et DELAPALME aîné, le mardi 17 juillet 1853, à midi, de quatre lots de TERRAIN situés à l'angle des rues de Rennes, de Vaugirard et Notre-Dame-des-Champs.

MAISON A PARIS, CITÉ TRÉVISE, I.

Adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le 24 juillet 1853. — Revenu brut: 12,040 fr. environ. — Mise à prix: 180,000 fr. — S'adresser à M. HOQUEBERT, notaire, rue Sainte-Anne, 69. (4768)

MAISON RUE SAINT-HONORÉ.

Etude de M. TRÉPAGNE, notaire. Maison de produit, rue Saint-Honoré, près la place Vendôme. A vendre, en la chambre des notaires de Paris, par M. TRÉPAGNE, le mardi 17 juillet 1853, à midi.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

Echange des actions des Compagnies fusionnées à dater du 20 juillet 1853. La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest a l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'actions des anciennes Compagnies faisant partie de la fusion des chemins de fer de Normandie et de Bretagne, savoir:

« Le café moulu de la maison Royer, de Chartres, qui « fournissait depuis trente ans la maison Corcellet, se « vend aujourd'hui à Paris, hôtel des Américains, rue « Saint-Honoré, 147, et boulevard Poissonnière, 1. La « vogue soutenue de ce café remonte à l'an 1795. »

Le changement de saison impressionne le système nerveux, et avec lui les fonctions de l'estomac et des intestins. Il faut pour la santé empêcher qu'il n'affaiblisse celles du premier et ne dérange celles des autres. Les médecins ordonnent l'anti-nerveux le plus sûr le sirop d'écorces d'oranges amères de J. P. Laroze, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.

On annonce pour demain lundi, au théâtre du Palais-Royal, le début de M. André Hoffmann dans une pièce nouvelle, intitulée la Béguine, rôle que remplira M^{lle} Davarger. M. Hoffmann jouera ensuite le rôle de Grattepain dans M^{lle} Larilla, où il est si gai et si comique.

PORTE-SAINT-MARTIN. — Après-demain lundi, 1^{re} représentation de Paris.

GAITÉ. — Tous les jours grands affluences aux représentations de M^{lle} Déjazet.

THÉÂTRE DES FOLIES-NOUVELLES. — Aujourd'hui dimanche, les danseuses espagnoles; deux pas nouveaux, par la señora Concepcion Ruez et le corps de ballet; l'Opérette de Gautier-Garguille, par Paul Legrand; le Sire de Framboisy et la Perle de l'Alsace, par J. Kelm.

EXHIBITION. (Maison Robert Houdin, boulevard des Italiens.) — Le plan en relief du siège de Sébastopol, par M. James Wyld, est visible tous les jours de dix heures du matin à dix heures du soir. Ce modèle est, jour par jour, modifié d'après les nouvelles officielles insérées au Moniteur.

Imprimerie de A. Guyot, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

moins sont invités de nouveau à se trouver à l'assemblée générale qui aura lieu le 31 courant, rue Mazagan, 13, à deux heures.

On ne sera admis qu'en déposant les actions trois jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion. Art. 37 des statuts.)

Situation de la société, approbation des comptes et communications sur lesquelles l'Assemblée aura à donner son assentiment s'il y a lieu.

SOCIÉTÉ POMME ET C^{ie}

Le gérant convoque MM. les actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour le 26 juillet 1853, à deux heures, au siège de la société, rue Pierre-Levée, 12, à Paris. (14037)

CIGARETTES IODÉES et IODOMÈTRE

CHARTRON, pour la guérison infaillible des maladies de poitrine. Appareil B. S. g. d. g. Dépôt général, r. des Jeûneurs, 40, et à la ph. de Dublanclé, 221, r. du Temple, à Paris, et dans les princ. ph. de France. (14042)*

CABINET spécial RECOURÈMENTS

de sans frais ni honoraires en cas de non réussite tant à Paris qu'en province. Rue Saint-Martin, 6. (14124)*

M. DUPONT

41, Chaussée-d'Antin, au 1^{er}, venant de et échange de Cachemires de France et de l'Inde. Atelier pour les réparations. (14136)*

DÉCOUVERTE pour reproduire soi-même

manuscrits, dessins, musique, circulaires, avec le système portatif. Ragueneau, 10, r. Joquelet. (Aff.) (14157)

NETTOYAGE DES TACHES

sur la soie, le velours, la laine, sur toutes les étoffes et sur les gants de peau par la BENZINE-COLLAS. Dauphine, 8, Paris. (14092)*

PLUS DE PUCES, PLUS DE PUNAISES

En employant la POUÈRE DÉSILLÈ, la seule offrant un résultat incontestable sur tous les insectes, r. POISSONNIÈRE, 8. (Aff.) Boîtes 1, 2, et 3 fr. (14095)*

HYDROCLYSE

pour l'assainissement et la guérison de toutes les maladies de la peau, de la tête, du nez, de la gorge, de la poitrine, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la prostate, de la matrice, de l'utérus, de la vessie, de la prostate, de la matrice, de l'utérus, de la vessie, de la prostate, de la matrice, de l'utérus. (14176)

CHangement de domicile

pour cause d'agrandissement. ORFÈVRE CHRISTOFLE. 35, Boulevard des Italiens, 35, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, 35. Exposition permanente DE LA FABRIQUE G. CHRISTOFLE ET C^{ie}. (14220)

COMPAGNIE DES GOUVERNAIS-FOUQUE.

L'Assemblée générale, convoquée pour le 9 courant, ayant été ajournée à raison de l'insuffisance du nombre des actions qui auraient dû être représentées, cas prévu par l'art. 40 des statuts, MM. les actionnaires porteurs de dix actions au

Rue de RIVOLI, TOUTE LA RUE DU COQ Et Rue SAINT-HONORÉ. AU LOUVRE MAGASINS DE NOUVEAUTÉS IMMENSE CHOIX D'ÉTOFFES EXCLUSIVEMENT DES PREMIÈRES FABRIQUES. L'OUVERTURE A EU LIEU LUNDI DERNIER.

Les GRANDES MAISONS seules peuvent accorder de GRANDS AVANTAGES. Le public qui afflue aux MAGASINS DU LOUVRE l'a compris et bénéficie en ce moment des achats considérables faits en fabrique, assortiments sont tellement hors ligne, qu'ils constituent pour eux un précieux monopole et justifient par leur richesse la profusion de chaque spécialité et leurs prix l'empressement de la foule qui n'a fait qu'aug-

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes après faillite.

Vente après faillite, en vertu d'ordonnance de M. le juge-commissaire, d'un matériel de fabricant de savons... Grandes chaudières en cuivre et en fer montées sur leur fourneau en maçonnerie, cuves, bassines, pressés avec vis en fer, tonneaux, tamis, spatules, lissonneur, outils; Une voiture suspendue sur ressorts, un tombereau, harnais, ustensiles d'écurie; Marchandises, résidu de savon, eau de javelle, etc.

SOCIÉTÉS.

ERRATUM. Dans l'insertion judiciaire parue dans la Gazette des Tribunaux du samedi quatorze juillet, sous le n° 1688, lisez: J. DE MALVERGNE et Co, et non J. DE MALVERGNE et Co.

TRIBUNAL DE COMMERCE

AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal commercial de Paris, à la chambre des faillites qui les concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

CONCORDATS.

Du sieur MANGART (Jean-Baptiste), charbonnier, rue de Valenciennes, 34, ci-devant n° 14, actuellement rue de Valenciennes, 34, ci-devant n° 14, le 20 juillet à 10 heures (N° 12156 du gr.).

PRODUCTION DE TITRES.

Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indiquatif des sommes à réclamer, MM. les créanciers: Du sieur CAHEN dit SIMON (Hippolyte), md lapissier, rue Notre-Dame-de-Lorette, 19, entre les mains de M. Pasquel, place de la Bourse, 4, syndic de la faillite (N° 12479 du gr.).

SEPARATIONS.

Demande en séparation de biens entre Angélique-Rosalie GAVET et Claude-Auguste CHEVALER, Paris, rue Bourdaloue, 7, Boucher, avoué.

ÉTATS DE LIQUIDATION.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du douze juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le treize du même mois, la société en nom collectif formée des treize et dix-sept mai mil huit cent cinquante-trois, entre les sieurs Europe BOUYER et Marcel AUGARD, ayant pour objet le commerce des spiritueux, eaux-de-vie de Cognac et autres, est et demeure dissoute depuis le quinze juin dernier.

ÉTATS DE LIQUIDATION.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du douze juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le treize du même mois, la société en nom collectif formée des treize et dix-sept mai mil huit cent cinquante-trois, entre les sieurs Europe BOUYER et Marcel AUGARD, ayant pour objet le commerce des spiritueux, eaux-de-vie de Cognac et autres, est et demeure dissoute depuis le quinze juin dernier.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2. Consistant en 20 mètres de valeurs d' Utrecht bleu, etc. (269) Le 16 juillet. Consistant en chapeaux de femme, robes, mantellets, etc. (1272) Consistant en canapé en palissandre, confortable, etc. (1270) Consistant en bureau, chaises, tables, glace, fontaine, etc. (1277) Consistant en bureau, chaises, commode, glaces, etc. (1278) Consistant en comptoirs en chêne, banquettes, etc. (1279) Consistant en commodes, consoles en acajou, tables, etc. (1280) Consistant en table ronde, bureau, tête-à-tête, etc. (1281) Consistant en bureaux, pendules, fauteuils, guéridons, etc. (1282) Consistant en tables, comptoirs, chaises, commode, etc. (1283) En une maison sise à Paris, rue St-Denis, 268, cour des Bleus. Le 16 juillet. Consistant en comptoir, tables, chaises, appareil à gaz, etc. (1284) En une maison sise rue des Trois-Pavillons, 16. Le 16 juillet. Consistant en chaises, fauteuils, tables, bureaux, lampe, etc. (1285) En une maison sise à Paris, rue Saint-Honoré, 73. Le 16 juillet. Consistant en bureau en acajou, comptoirs en chêne, etc. (1286) En une maison sise à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, 22. Le 16 juillet. Consistent en chaises, fauteuils, tables, bureaux, etc. (1273) Rue des Bourguignons, 14. Le 16 juillet. Consistant en hangar en planches couvert de zinc, etc. (1274) En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2.

ÉTATS DE LIQUIDATION.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du douze juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le treize du même mois, la société en nom collectif formée des treize et dix-sept mai mil huit cent cinquante-trois, entre les sieurs Europe BOUYER et Marcel AUGARD, ayant pour objet le commerce des spiritueux, eaux-de-vie de Cognac et autres, est et demeure dissoute depuis le quinze juin dernier.

ÉTATS DE LIQUIDATION.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du douze juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le treize du même mois, la société en nom collectif formée des treize et dix-sept mai mil huit cent cinquante-trois, entre les sieurs Europe BOUYER et Marcel AUGARD, ayant pour objet le commerce des spiritueux, eaux-de-vie de Cognac et autres, est et demeure dissoute depuis le quinze juin dernier.

ÉTATS DE LIQUIDATION.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du douze juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le treize du même mois, la société en nom collectif formée des treize et dix-sept mai mil huit cent cinquante-trois, entre les sieurs Europe BOUYER et Marcel AUGARD, ayant pour objet le commerce des spiritueux, eaux-de-vie de Cognac et autres, est et demeure dissoute depuis le quinze juin dernier.

ÉTATS DE LIQUIDATION.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du douze juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le treize du même mois, la société en nom collectif formée des treize et dix-sept mai mil huit cent cinquante-trois, entre les sieurs Europe BOUYER et Marcel AUGARD, ayant pour objet le commerce des spiritueux, eaux-de-vie de Cognac et autres, est et demeure dissoute depuis le quinze juin dernier.

ÉTATS DE LIQUIDATION.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du douze juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le treize du même mois, la société en nom collectif formée des treize et dix-sept mai mil huit cent cinquante-trois, entre les sieurs Europe BOUYER et Marcel AUGARD, ayant pour objet le commerce des spiritueux, eaux-de-vie de Cognac et autres, est et demeure dissoute depuis le quinze juin dernier.

ÉTATS DE LIQUIDATION.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du douze juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le treize du même mois, la société en nom collectif formée des treize et dix-sept mai mil huit cent cinquante-trois, entre les sieurs Europe BOUYER et Marcel AUGARD, ayant pour objet le commerce des spiritueux, eaux-de-vie de Cognac et autres, est et demeure dissoute depuis le quinze juin dernier.

ÉTATS DE LIQUIDATION.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du douze juillet mil huit cent cinquante-trois, enregistré le treize du même mois, la société en nom collectif formée des treize et dix-sept mai mil huit cent cinquante-trois, entre les sieurs Europe BOUYER et Marcel AUGARD, ayant pour objet le commerce des spiritueux, eaux-de-vie de Cognac et autres, est et demeure dissoute depuis le quinze juin dernier.